

REMATIO

500 WG



fiche de données de sécurité
https://links.jtcrop.net/FR_Rematio

INSECTICIDE systémique contre les pucerons et les aleurodes en grandes cultures, arboriculture, cultures maraîchères et production horticole.

Granulés dispersables (WG) – Formulation contenant 500 g/kg de flonicamide (50%).



REMATIO 500 WG

(AMM n°2220043)

(contient de la flonicamide)

UFI: WYY2-G06E-K004-FPDV



ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. **EUH208** Contient du maléate de disodium (CAS : 371-47-1). Peut produire une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisations afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour les usages sous abri, peut porter atteinte à la faune auxiliaire et aux insectes polliniseurs. Éviter toute exposition inutile. **SPe 8** Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes polliniseurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Fl et/ou Ex). Délai de rentrée : 24 heures

EN CAS D'URGENCE
 Composer le 15 ou le 112 ou contacter
 le centre antipoison le plus proche

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT
PROFESSIONNEL PROTEGER DU GEL
 Numéro de lot : voir sur emballage

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude,
 n° vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Masse nette

2 kg

Distribué par :
JT Agro Europe sp. z o.o.
 Gate A, Aleja Grunwaldzka 472
 80-309 Gdańsk, Poland
 Téléphone: +44 1484 848885

www.jtcrop.com | info@jtcrop.com

Détenteur de l'AMM :
JT Agro Ltd
 126-134, Baker Street
 London W1U 6UE
 ROYAUME UNI



REMATIO

500 WG



INSECTICIDE systémique contre les pucerons et les aleurodes en grandes cultures, arboriculture, cultures maraîchères et production horticole.

Granulés dispersables (WG) – Formulation contenant 500 g/kg de flonicamide (50%).

fiche de données de sécurité
https://links.jtcrop.net/FR_Rematio



REMATIO 500 WG

(AMM n°2220043)

(contient de la flonicamide)

UFI: WYY2-G06E-K004-FPDV



ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. **EUH208** Contient du maléate de disodium (CAS : 371-47-1). Peut produire une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisations afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour les usages sous abri, peut porter atteinte à la faune auxiliaire et aux insectes polliniseurs. Éviter toute exposition inutile. **SPe 8** Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes polliniseurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Fl et/ou Ex). Délai de rentrée : 24 heures

EN CAS D'URGENCE
Composer le 15 ou le 112 ou contacter
le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude,
n° vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT
PROFESSIONNEL PROTEGER DU GEL
Numéro de lot : voir sur emballage

Masse nette
2 kg E

Distribué par :
JT Agro Europe sp. z o.o.
Gate A, Aleja Grunwaldzka 472
80-309 Gdańsk, Poland
Téléphone: +44 1484 848885
www.jtcrop.com | info@jtcrop.com

Détenteur de l'AMM :
JT Agro Ltd
126-134, Baker Street
London W1U 6UE
ROYAUME UNI



CONDITIONS D'APPLICATION

REMATIO 500 WG est un insecticide systémique utile dans le cadre de la lutte contre les pucerons en arboriculture, sur grandes cultures, en cultures maraîchères et en productions horticoles.

Respecter les doses, les intervalles du tableau des usages.

En cas de très fortes pressions parasitaires, l'efficacité du produit peut être réduite.

Volume d'eau : en arboriculture, adapter la quantité d'eau à la taille des arbres et au type de pulvérisateur. Pour les autres cultures, apporter un volume de bouillie de 150 L/ha au minimum. Le volume d'eau devra être adapté à la culture de façon à être suffisant pour assurer une bonne couverture.

Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou les 3 heures suivant le coucher du soleil, uniquement pour les usages suivants : agrumes, arbres et arbustes, céréales à paille, cerisier, cucurbitacées à peau comestible, cultures florales et plantes vertes, fruits à pépins, haricots et pois écossetés frais, houblon, pêcher, prunier, porte graine, rosier, tabac, tomate, aubergine.

PREPARATION DE LA BOUILLE

Remplir à moitié le réservoir d'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter lentement la quantité requise de REMATIO 500 WG.

Ajouter le reste de l'eau et poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation soit terminée.

Ne préparer jamais plus de bouillie qu'il n'en est nécessaire.

MELANGES EXTEMPORES

Les mélanges extemporanés doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Consulter le site : <https://ephy.anses.fr/>

Contactez JT Agro Europe ou votre distributeur pour des informations complémentaires de compatibilité sur les mélanges extemporanés.

Pour tout mélange, s'assurer que les deux produits sont appliqués selon les recommandations d'utilisation de chaque fabricant.

NETTOYAGE DU PULVERISATEUR ET DES FONDS

DE CUVE

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rinçée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturelle que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, JT Agro Europe décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

AVERTISSEMENTS

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturelles, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

TABLEAU DES USAGES AUTORISES

Traitement des parties aériennes -

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Mode d'action : REMATIO 500 WG est un insecticide qui pénètre très rapidement dans les plantes traitées. Il contient 50% de flonicamide, seul représentant de la famille des pyridinecarboxamides.

La flonicamide a une action translaminaire et une migration ascendante qui assurent une protection homogène de la plante. Elle agit sur les pucerons et aleurodes par effet de contact et par ingestion ; l'arrêt de l'alimentation est immédiat et permet ainsi de stopper les dégâts par piqûres. La flonicamide n'a pas d'action neurotoxique. La flonicamide est classée dans le groupe 29 selon la classification IRAC.

Cultures	Ravageurs	Dose max. d'emploi	Nombre max. d'applications	Stade d'application	DAR (jours)	ZNT aquatique	Mention abeille
Agrumes	Pucerons	0,1 kg/ha	2/an	-	60 j	5 m	Ex, Fl
Uniquement sur oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier, clémentinier et limettier. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.							
Arbres et arbustes	Pucerons	0,14 kg/ha	3/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Betterave industrielle et fourragère	Pucerons	0,14 kg/ha	1/an	entre les stades BBCH 12 et BBCH 49	60 j	5 m	-
Céréales à paille	Pucerons	0,14 kg/ha	2/an	-	28 j	5 m	Ex, Fl
Uniquement sur blé, triticale et épeautre. Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.							
Cerisier	Pucerons	0,14 kg/ha	2/an	-	14 j	5 m	Ex, Fl
Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.							
Crucifères oléagineuses	Pucerons	0,1 kg/ha	1/an	entre les stades BBCH 12 et BBCH 18	F (BBCH 18)	5 m	-
Uniquement sur colza et moutarde. Efficacité montrée sur <i>Myzus persicae</i> .							
Cucurbitacées à peau comestible	Pucerons	0,1 kg/ha	3/an	-	1 j	5 m	Ex, Fl
Concombre, courgette et cornichon sous-abri. Au maximum 3 applications. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.							
Melon, potiron et pastèque. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.							
Cultures florales et plantes vertes	Pucerons	0,14 kg/ha	3/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Fruits à pépins	Pucerons	0,14 kg/ha	3/an	-	21 j	5 m	Ex, Fl
Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.							
Haricots et pois écossés frais	Pucerons	0,14 kg/ha	1/an	-	14 j	5 m	Ex, Fl
Uniquement sur pois écossés frais.							
Houblon	Pucerons	0,18 kg/ha	2/an	-	21 j	5 m	Ex, Fl
Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.							
Pêcher, prunier	Pucerons	0,14 kg/ha	2/an	-	14 j	5 m	Ex, Fl
Uniquement sur pêcher et prunier. Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.							

Poivron	Pucerons	0,1 kg/ha	2/an	à partir du stade BBCH 16	1 j	-	-
Uniquement autorisé sous abri. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.							
Porte graine	Ravageurs divers	0,14 kg/ha	2/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Autorisé sur potagères, PPAMC porte-graines et cultures florales porte-graines, pour lutter contre les pucerons et autres insectes piqueurs. Autorisé sur graminées et légumineuses porte-graines pour lutter contre les pucerons.							
Rosier	Pucerons	0,14 kg/ha	3/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Tabac	Pucerons	0,14 kg/ha	2/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Tomate, Aubergine	Aleurodes	0,16 kg/ha	2/an	-	-	5 m	Ex, Fl
Sur tomate et aubergine. Au maximum 3 applications de flonicamide par cycle cultural quels que soient le ravageur visé et le type d'application. Le traitement contre les aleurodes peut être accompagné d'une application foliaire contre les pucerons, dans ce cas le nombre de traitements par saison s'élève à 3 au maximum avec 2 traitements par irrigation et 1 par application foliaire. Pour des utilisations par irrigation au goutte à goutte sous abri. Le délai avant récolte est déterminé par le stade de culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.							
Pucerons	0,1 kg/ha	3/an	-	1	5 m	Ex, Fl	
Sur tomate et aubergine. Sur tomate et aubergine. Au maximum 3 applications de flonicamide par cycle cultural quels que soient le ravageur visé et le type d'application. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.							

DAR : Délai Avant Récolte **ZNT :** Zone Non Traitée aquatique (m) **Ex, Fl :** Emploi autorisé durant la floraison (une seule application) et en période de production d'exsudats (positionnement précoce du traitement) en dehors de la présence d'abeilles (usages non évalués au regard des exigences de l'arrêté du 20/11/2021). Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse :

<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Après inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

Après contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, puis rincer avec de l'eau. Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

Après ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

STOCKAGE DU PRODUIT

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine à l'abri du gel, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

ELIMINATION DU PRODUIT, DE L'EMBALLAGE

RE-EMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine.

Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.



PROTECTION DE L'OPERATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Informations générales relatives aux bonnes pratiques de protection :

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en oeuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles.
- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).
- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	Protection de l'opérateur pendant les phases de :						Protection du travailleur	
	Préparation/ mélange/ chargement	Application à l'aide d'une lance	Application avec pulvérisateur porté ou trainé, à rampe ou pneumatique ou d'un atomiseur		Nettoyage			
			Tracteur avec cabine	Tracteur sans cabine				
GANTS EN NITRILE certifiés NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables et NF EN 16523-1-A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (type A)		Réutilisables	Réutilisables	À usage unique*	À usage unique**	Réutilisables	Réutilisables***	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire + EPI partiel		EPI vestimentaire	EPI vestimentaire	EPI vestimentaire + EPI partiel	EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL (blouse ou tablier à manches longues) catégorie III type PB(3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité		[OU]	Type 4 avec capuche			[OU]	Type 4	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 4 certifiée EN 14605+A1		Type 4						
BOTTES DE PROTECTION certifiées EN 13 832-3								

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

** Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

*** En cas de contact avec la culture traitée.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.